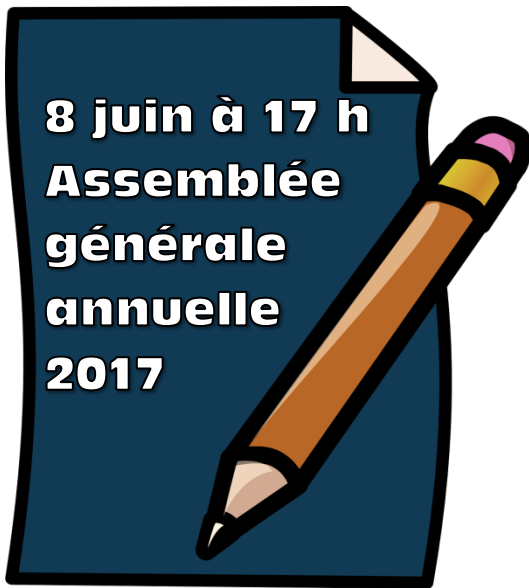




# Bulletin d'inf<sup>o</sup>rmation

## Invitation à l'Assemblée générale annuelle de la Fondation André-Côté



C'est le jeudi 8 juin prochain, à compter de 17 h, qu'aura lieu la neuvième assemblée générale annuelle de la Fondation André-Côté. La rencontre se déroulera au local 128 du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière.

L'assemblée générale annuelle constitue une occasion unique pour vous, chers membres ou personnes désirant le devenir; bénévoles ou personnes intéressées à notre cause, de connaître les résultats de l'année qui vient de s'écouler et de prendre connaissance des projets en cours.

C'est donc un rendez-vous. Bouchées et grignotines offertes sur place.

**Confirmez votre présence auprès de Maryse Pelletier, directrice générale, au 418 856-4066 poste 1 ou par courriel à [direction@fondationandrecote.ca](mailto:direction@fondationandrecote.ca)**

## Participation au Grand Mc Don

La Fondation André-Côté est fière d'avoir participé au Grand Mc Don, qui a eu lieu le mercredi 3 mai dernier, au restaurant Mc Donald's de La Pocatière.

Cette année encore, les restaurants McDonald's du KRTB, ont atteint et dépassé l'objectif de 60 000 \$ qu'ils s'étaient fixé dans le cadre de cette activité. L'équipe du nouveau propriétaire, M. Pierre Dubillard, était fière d'annoncer qu'elle avait amassé 70 000 \$, soit 10 000 \$ de plus que l'objectif visé.

La somme recueillie a été répartie à raison de 75 % à des organismes locaux comme la Fondation André-Côté, ainsi que 25 % au Manoir Ronald Mc Donald's de Québec. De ce montant, la Fondation André-Côté s'est vu remettre un chèque de 3000 \$.

L'équipe et le conseil d'administration de la Fondation André-Côté tiennent à remercier chaleureusement M. Pierre Dubillard, propriétaire franchisé des restaurants McDonald's du KRTB, ainsi que toute l'équipe d'employés du restaurant de La Pocatière qui nous a si bien accueillis lors de cette journée.



**Sur la photo :** M. Jean Dallaire, président d'honneur du prochain concert des familles, Mme Maryse Pelletier, directrice générale de la Fondation André-Côté, M. Tommy Chouinard, président d'honneur du 7<sup>e</sup> Défi Vélo André-Côté et Mme Isabelle Lafrenière, bénévole à la Fondation André-Côté.

## Souper-conférence avec Pierre Daigle – 1<sup>er</sup> juillet 2017 dès 17 h 30

Une grande nouveauté cette année : une conférence de Pierre Daigle, porte-parole de notre Défi Vélo, où il nous livrera un message d'espoir et de résilience suite à un terrible accident de vélo où il a subi un grave traumatisme cranio-cérébral en 2012. La conférence débutera à 17 h 30 au plateau des élèves et sera suivie du souper, dès 18 h 30, à la cafétéria du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Le souper comprend un choix de pâtes (spaghetti ou penne) accompagné de salade César, d'une coupe de vin ou autre breuvage, de pain et d'un dessert.

Au prix modique de 15 \$ pour les adultes et de 8 \$ pour les enfants, venez partager un excellent repas tout en prenant part à une bonne cause. Plusieurs prix de présence seront également offerts.

Les cartes sont en vente auprès des membres du comité, au bureau de la Fondation et seront aussi en vente à l'entrée du souper, le 1<sup>er</sup> juillet, au Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière.



 **Desjardins**  
Coopérer pour créer l'avenir

  
**Roland & Frères**  
Pense région!

## Information, inscription, parrainage et achat de cartes pour le souper

En ligne au [www.defiveloandrecote.ca](http://www.defiveloandrecote.ca). ☎ 418 856-4066

## La Fondation J. Armand Bombardier fait un don de 10 000\$

Encore cette année, la Fondation André-Côté a reçu une aide financière de 10 000 \$ de la Fondation J. Armand Bombardier afin de lui permettre de poursuivre son implication auprès des personnes atteintes de cancer ou de maladies incurables et leurs proches. Cette aide lui permettra de continuer à maintenir la gratuité des services tels que l'accompagnement personnalisé au cours de la maladie et/ou en fin de vie, le soutien au deuil, les ateliers et les services informatifs et les séances de musique-thérapie.



**FONDATION**  
J. ARMAND  
BOMBARDIER  
50 ANS

La Fondation J. Armand Bombardier se dit sensible à la cause de la Fondation André-Côté, qui offre, parmi sa gamme de services, du soutien en soins palliatifs. Cette réalité représente un défi particulier pour une région comme la nôtre, où l'accès à une maison ou à une unité de soins palliatifs est parfois très limité. Par ce généreux don, elle reconnaît l'importance de notre organisme dans la communauté.

Partenaire philanthropique engagé, la Fondation J. Armand Bombardier soutient la Fondation André-Côté pour une huitième année consécutive afin qu'elle poursuive sa mission. « Convaincus de l'importance de l'accessibilité aux soins palliatifs, nous tenons à souligner le rôle déterminant joué par la Fondation André-Côté auprès des patients en fin de vie et leurs proches. En offrant des services spécialement adaptés aux besoins des familles, elle leur permet de vivre dignement jusqu'à la dernière minute », souligne madame Ode Belzile, directrice des activités philanthropiques à la Fondation J. Armand Bombardier.

## Hydro-Québec fait un don de 5 000\$



Dernièrement, la Fondation André-Côté a reçu un bel appui de la part d'Hydro-Québec. En effet, la somme de 5 000 \$ lui a été versée afin de soutenir sa mission.

Hydro-Québec soutient la Fondation André-Côté pour une deuxième année consécutive. Nous les remercions grandement pour cet appui si généreux.

## M. Jean Dallaire, président d'honneur du 10e concert-bénéfice de la Fondation André-Côté



M. Jean Dallaire  
président d'honneur

La Fondation André-Côté est fière d'annoncer que M. Jean Dallaire, pharmacien-propriétaire retraité, bien connu de la région, sera le président d'honneur de la dixième édition du concert-bénéfice des familles, qui se tiendra le dimanche 1<sup>er</sup> octobre prochain, à 19 h, à la Cathédrale de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Actuellement, il est maire de Saint-Denis-De La Bouteillerie, préfet suppléant de la MRC de Kamouraska et président du conseil d'administration de Promotion Kamouraska.

C'est avec plaisir qu'il a accepté la présidence d'honneur et, qu'au cours des prochains mois, il fera la promotion de cet événement musical reconnu partout au Kamouraska. Le concert-bénéfice est élaboré sous une formule unique au Québec, puisqu'il permet d'honorer 21 personnes du Kamouraska, incluant Saint-Roch-des-Aulnaies et Sainte-Louise, qui sont décédées des suites d'un cancer ou d'une maladie incurable.

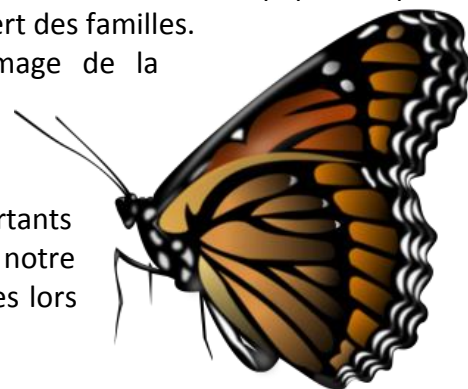
« Les valeurs de la Fondation André-Côté et l'ensemble de son œuvre dans la communauté me touchent droit au cœur. Il me fait donc plaisir de représenter cette organisation lors du prochain concert des familles qui apportera un moment privilégié de douceur aux familles ayant perdu un être cher », de mentionner M. Dallaire.

Grâce à ce spectacle-bénéfice, les administrateurs continueront de tout mettre en œuvre afin de permettre aux familles qui sont confrontées à la maladie d'avoir accès à des services qui contribuent à maintenir à son niveau optimal leur qualité de vie et leur mieux-être, et ce, à toutes les étapes de la maladie. Les billets seront en vente dès la fin juin et la population sera invitée, le 23 août prochain, à une envolée de papillons symbolique lors de la conférence de presse.

### Envolée de papillons – mercredi 23 août 2017

Pour une deuxième année, la Fondation André-Côté désire vous faire vivre une envolée de papillons pour symboliser toutes les personnes qui seront honorées lors de son prochain concert des familles. Le papillon est le symbole même de notre belle Fondation. Il est l'image de la transformation, de la métamorphose qui nous rappelle que nos proches, qui ont quitté ce monde, ne sont pas très loin de nous.

L'envolée de papillons ajoute une touche unique et mémorable aux importants événements de la vie. Venez vivre un moment intense en émotion lors de notre conférence de presse qui fera l'annonce des 21 personnes qui seront honorées lors de notre prochain concert.



Cette envolée symbolique aura lieu le mercredi 23 août 2017  
à la chapelle de Saint-Denis-de-la-Bouteillerie  
La conférence de presse débutera à 11 heures et sera suivi de  
l'envol de papillons vivants par les familles présentes



## Conférence "Prendre soin de soi quand on est un aidant" par Mme Blandine Soulmana



Mme Blandine Soulmana  
Conférencière

En collaboration avec le comité proches aidants Kamouraska, la Fondation André-Côté vous propose une conférence de Mme Blandine Soulmana qui portera sur l'importance de prendre soin de soi-même quand on est un aidant naturel. Que vous soyez un conjoint, un enfant, un membre de la famille ou un ami, il est important de se ressourcer sans remords, pour mieux jouer ce grand rôle, qu'est celui de proche aidant. Cette conférence aura lieu le jeudi 9 novembre, à 13 h 30, au Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière.

### Descriptif :

Afin de maximiser l'aide que l'on donne, il est important de respecter ses limites, particulièrement quand les besoins sont exigeants. Il faut accepter qu'il est essentiel de déléguer certaines tâches afin d'éviter l'épuisement.

Comme la personne dans le besoin a la priorité 24 h sur 24, l'aidant n'a plus ni temps ni énergie pour sa famille, s'il ne tient pas compte de ses besoins de ressourcement. Il arrive que, même largement mérité, un répit soit gâché par la culpabilité. Ce moment devient alors une source de stress, de culpabilité et de colère autant pour l'aidé que pour l'aidant. L'aidant doit pouvoir recharger ses batteries afin d'être en mesure d'optimiser ses capacités et sa patience pour durer.

Prendre soin de soi est un devoir aussi important que prendre soin des autres.

Pour les détails, vous pouvez consulter son site Internet au [www.blandine-soulmana.com](http://www.blandine-soulmana.com)



**Date : 9 novembre 2017 à 13 h 30**  
**Lieu : Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière**  
**Pour information : 418 856-4066 poste 1**

## Nancy Boulanger, nouvelle coordonnatrice des services

La Fondation André-Côté est heureuse d'annoncer l'arrivée de M<sup>me</sup> Nancy Boulanger au poste de coordonnatrice des services. Celle-ci succède à M<sup>me</sup> Dominique Pineault.

Son diplôme en techniques de travail social et son expérience en relation d'aide seront mis au service de la Fondation afin de poursuivre sa mission, qui rappelons-le, est d'offrir une gamme de services d'entraide, d'accompagnement, de confort et de soutien aux personnes atteintes d'un cancer ou d'une maladie incurable, ainsi qu'à leurs proches.

M<sup>me</sup> Boulanger coordonnera le service d'accompagnement auprès des bénévoles Perce-Neige Kamouraska et travaillera à offrir des services adaptés aux besoins des proches aidants, aux personnes endeuillées en plus de rendre accessible des séances de musique-thérapie à domicile à sa clientèle. De plus, elle travaillera au développement de nouveaux projets à venir en collaboration avec la direction générale.



La Fondation remercie chaleureusement M<sup>me</sup> Dominique Pineault pour son travail.